Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

Ville de YUTZ

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 SEPTEMBRE 2022

Date de la convocation : 22 septembre 2022

Nombre de membres :

élus : 33 en activité : 33 Présents : 24

Étaient présents :
Mesdames, Messieurs Clémence POUGET, Pierre GRUNEWALD, Aurore PEXOTO, Laurent SCHULTZ, Christelle FRISCH, Guy MÉLÉO, Carole PRIESTER, Olivier PERRIN, Charles MEYER, Christian MERTZ, Sylvie EMO, Jérôme MAÏSACK, Isabelle HEBTING, Raphaël KINTZINGER, Nabil MANSOURI, Christophe MAURICE, Fabienne FARLOT, Sabrina EMO, Agathe KLAM, Rachida DRII, Hayet KADDAR, Pierre HENRIOT, Pascal LANDRAGIN, Bénédicte GUERDER.

Ont donné procuration :
Madame Lauren POULAIN a donné procuration à Madame Clémence POUGET,
Madame Séverine HAAG a donné procuration à Monsieur Pierre GRUNEWALD,
Monsieur Francis BRACH a donné procuration à Charles MEYER,
Madame Sophie VITTOZZI a donné procuration à Monsieur Laurent SCHULTZ,
Madame Chara-Zette BOUMAAZA a donné procuration à Madame Christelle FRISCH,
Madame Kheira MATMOUR a donné procuration à Monsieur Guy MÉLÉO,
Monsieur Mattéo POJER a donné procuration à Monsieur Olivier PERRIN,
Madame Yolande HOUVER a donné procuration à Madame Rachida DRII,
Madame Sylvie HENRY a donné procuration à Madame Agathe KLAM.

Point n° 1 : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021 DES SERVICES MUNICIPAUX

Madame Clémence POUGET, Maire, rapporteure, expose que conformément à l'article L. 2541-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), dans les Communes des départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, le Maire présente, tous les ans, un rapport sur la marche et les résultats de l'ensemble de l'administration pendant l'année écoulée.

Ce rapport doit faire l'objet d'une communication au Conseil municipal en séance publique.

Ce point a reçu l'avis favorable du Bureau municipal et de la Commission « administration générale et communication ».

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil municipal :
- **PREND ACTE** du rapport d'activités 2021 des Services municipaux.

Toutes les personnes intéressées ont signé au registre.

Pour extrait conforme
Yutz le 29 septembre 2022

Le Maire,

COMMUNE DE YUTZ (Moselle)

Clémence POUGET

Le Secrétaire,

COMMUNE DE YUTZ (Moselle)

Laurent SCHULTZ

Toutes les délibérations ont été publiées sur le site de la Ville le 12 octobre 2022

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

Ville de Yutz

RAPPORT D'ACTIVITÉS DES SERVICES MUNICIPAUX 2021

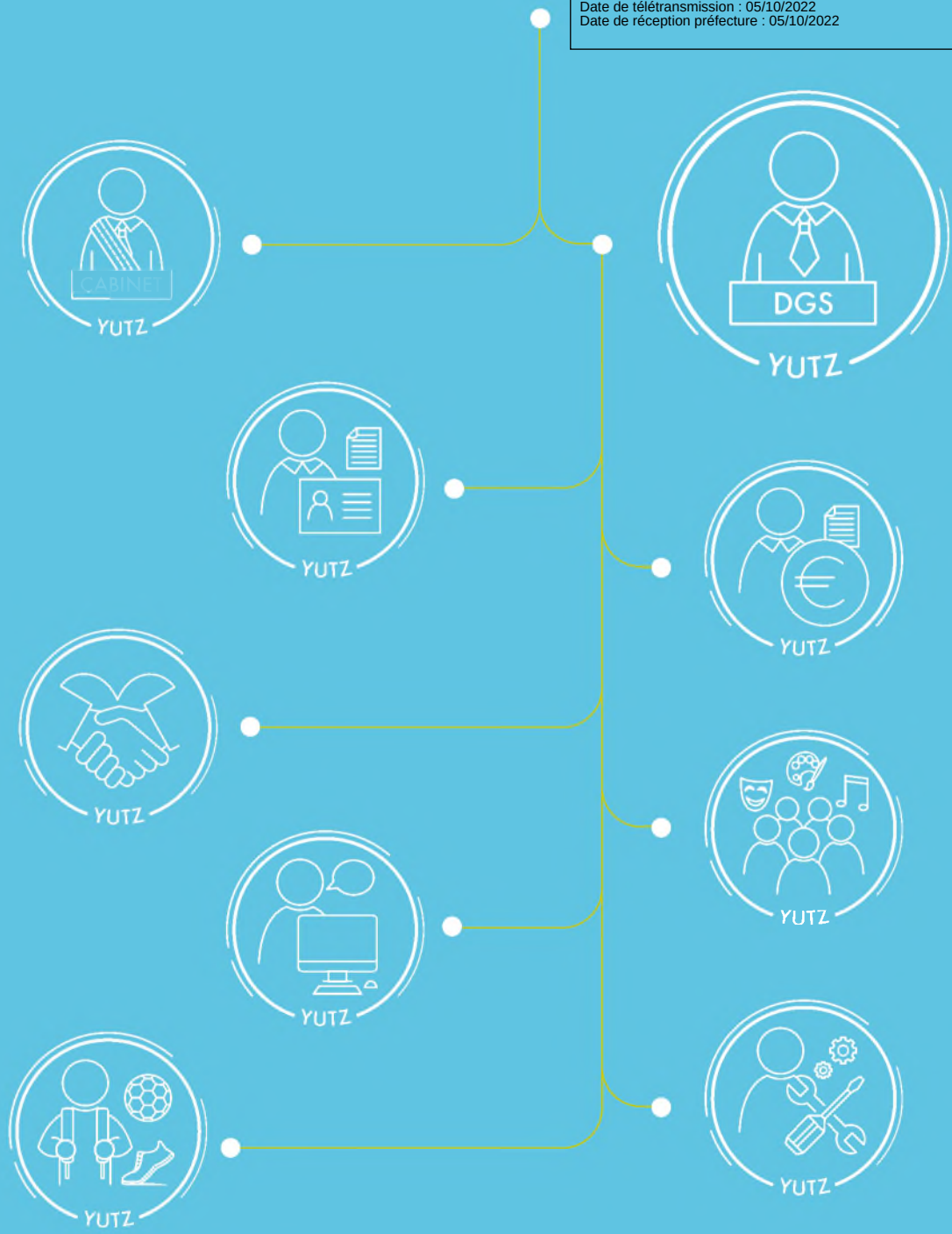

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

SOMMAIRE

I ▪ DONNÉES GÉNÉRALES 3

II ▪ BILAN D'ACTIVITÉS PAR DIRECTION 6
A ▪ Direction de la Communication 8
B ▪ Direction de l'Administration générale 12
..... 1 ▪ Service des Affaires générales 13
..... 2 ▪ Service la Relation citoyenne 16
..... 3 ▪ Service des Ressources humaines 17
..... 4 ▪ Service Informatique 20
C ▪ Direction des Affaires juridiques et Services de proximité 22
..... 1 ▪ Service Logement 23
..... 2 ▪ Service Etat Civil 25
..... 3 ▪ Police municipale 26
D ▪ Direction de la Solidarité et de l'emploi 28
E ▪ Direction de la Culture et de la Vie associative 32
..... 1 ▪ Service Culture et Manifestations, Vie associative et associations patriotiques, Protocole et locations de salle 33
..... 2 ▪ École Municipale de Musique 36
..... 3 ▪ L'espace culturel l'amphY 38
F ▪ Direction des Services techniques 40
..... 1 ▪ Services Techniques 41
..... 2 ▪ Services des Moyens techniques 47
G ▪ Direction des Finances 49
H ▪ Direction de la Jeunesse, des Sports et de l'Enseignement 52
..... 1 ▪ Service Jeunesse et sports 54
..... 2 ▪ Service Enseignement 56
..... 3 ▪ Service Périscolaire et extrascolaire 57

III ▪ LES SERVICES COMMUNS 59
A ▪ Le Service Commun de la Commande Publique (S.C.C.P.) 60
B ▪ Le Service Commun de Affaires Juridiques (S.C.A.J.) 62

IV ▪ LES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC 63
A ▪ Délégation de Service public de fourrière automobile 64
B ▪ Délégation de Service public du centre funéraire 64
C ▪ Délégation de Service public de distribution de gaz naturel 65
D ▪ Délégation de Service public de la Chaufferie bois - Énergie avec création d'un réseau de chaleur 66

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

DONNÉES GÉNÉRALES

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

I ▪ Données générales

Au 31 décembre 2021, la Ville comptait dans ses effectifs **233 agents municipaux** pour un total de **195,24 équivalents temps plein** (E.T.P.)

Répartition par genre au 31.12 années 2018 – 2019 -2020 et 2021

Sources : Mairie de Yutz

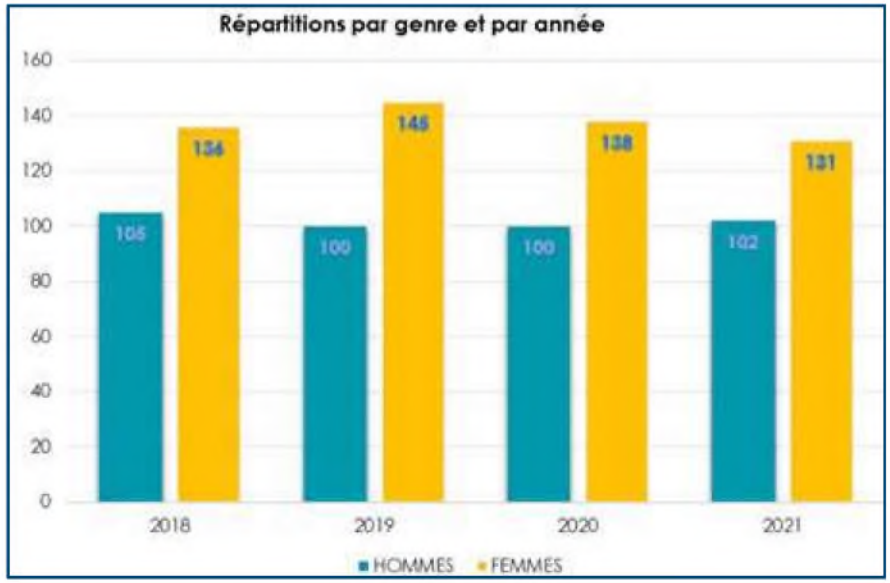

Répartition par statut en en 2018, 2019, 2020 et 2021

Sources : Mairie de Yutz

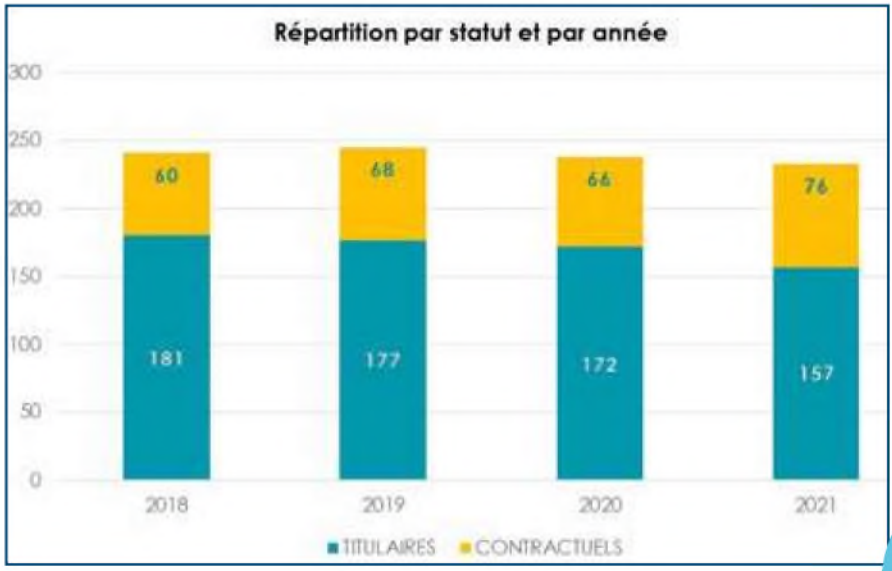

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

I ▪ Données générales

L'ensemble de ces agents sont répartis au sein du Cabinet et de **8 Directions**.

En 2021, l'espace culturel l'amphY a été intégré au sein de la Direction de la culture et de la Vie Associative pour permettre le développement d'une politique d'accès à la culture élargie, pour porter et partager une vision complémentaire de l'offre culturelle sur le territoire Yussois ainsi que de mutualiser les moyens humains et matériels.

Le Cabinet du Maire assure le suivi et la gestion des dossiers, de l'agenda et des rendez-vous du Maire et fait la liaison avec la Direction Générale et les Services municipaux. Il assure le lien et développe les relations privilégiées entre le tissu économique local et la Commune.

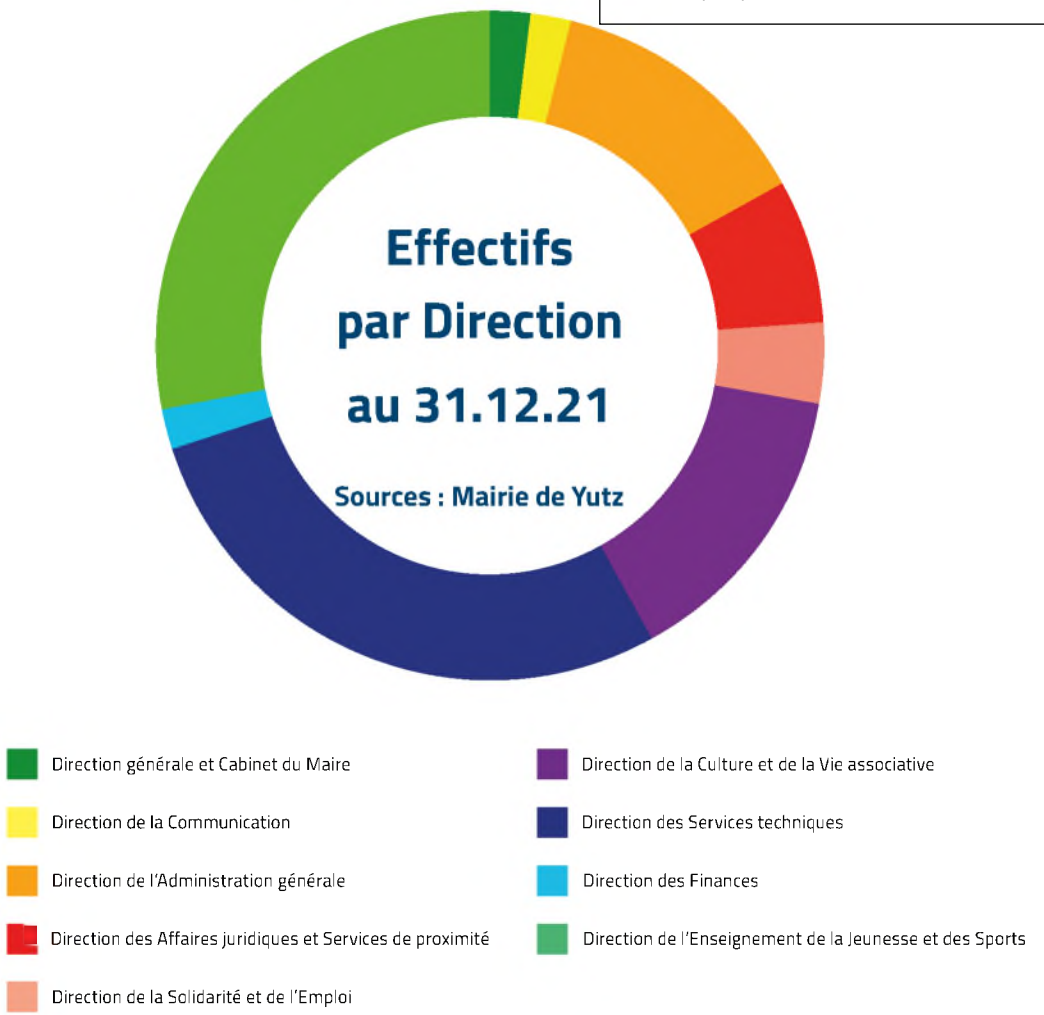

Toutes les délibérations ont été publiées sur le site de la Ville le

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

BILAN D'ACTIVITÉS PAR DIRECTION

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

Les Services municipaux, placés sous l'autorité du Maire, sont dirigés par le Directeur Général des Services (D.G.S.)

Le D.G.S. contribue à la définition des orientations de la Collectivité et est chargé de mettre en œuvre la politique définie par l'équipe municipale. Il veille au bon fonctionnement des services et à l'adéquation de leur organisation par rapport aux projets décidés par les élus.

Le D.G.S. est épaulé par un Directeur Général des Services Adjoint (D.G.S.A.) qui supervise l'activité des secteurs qui lui sont délégués.

Chacune des 9 Directions est coordonnée et pilotée par son propre Directeur qui suit et organise, dans un champ de politique publique déterminé, l'activité d'un ou plusieurs services en vue de la réalisation des missions d'intérêt général au service des habitants. L'ensemble de ces collaborateurs constitue le collectif de direction générale.

THIERRY LAPOINTE
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

STÉPHANIE OUTIN
DIRECTRICE
DE LA CULTURE
& DE LA VIE ASSOCIATIVE

MURIEL MILANI MARINHO
DIRECTRICE GÉNÉRALE
ADJOINTE & DES FINANCES

FRÉDÉRIC MAGNEN
DIRECTEUR
DES SERVICES TECHNIQUES

CATHERINE BEAUGNON
DIRECTRICE
DE LA SOLIDARITÉ
ET DE L'EMPLOI

PHILIPPE MOUREY
DIRECTEUR
JEUNESSE SPORT ET
ENSEIGNEMENT

MATHIEU HABERT
DIRECTEUR
COMMUNICATION

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

A.

Toutes les délibérations ont été publiées sur le site de la Ville le .....

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

A ▪ Direction de la Communication

SES EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2021 :

Catégorie	A	B	C	TOTAL
Nombres d'agents			5	5
Équivalents temps plein			5	5

SES MISSIONS :

La Direction assure la circulation de l'information et la mise en lumière des actions municipales à travers la réalisation de supports adaptés (magazine d'informations municipales « Trait d'Union », affiches, flyers, guides, films promotionnels, motion design, infographie, photographie…)

Elle produit et diffuse des reportages vidéo, miroirs de la vie locale, miroirs de la vie locale.

Elle administre les sites internet, l'application mobile et le compte de la Ville sur le réseau social « Facebook ».

Elle travaille en étroite relation avec les afficheurs, imprimeurs et services de presse spécialisée.

Les moyens de reprographie interne permettent la réalisation de nombreux documents.

Partenaire privilégié du tissu associatif Yussois, elle accompagne, conçoit et imprime les éléments de communication nécessaires à la promotion de leurs évènements.

Elle organise la cérémonie des Nouveaux arrivants de la commune.

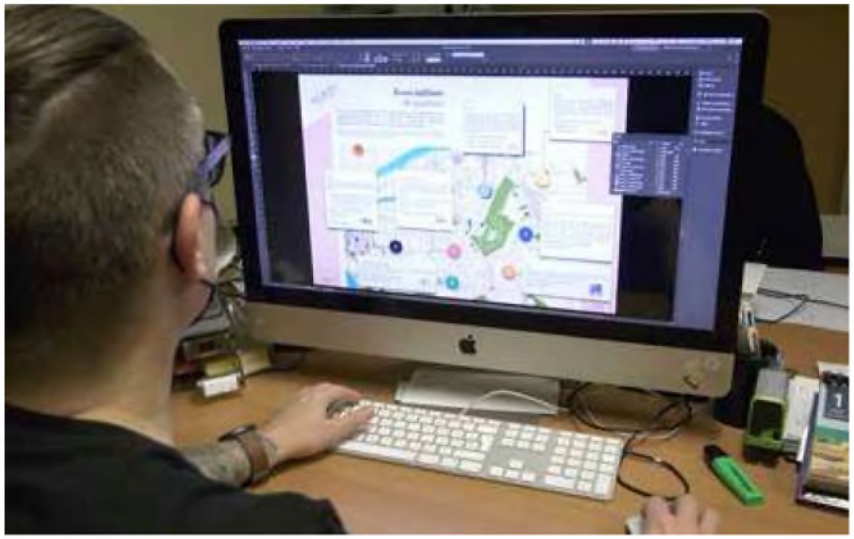

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

La direction en chiffres en 2021

- 6 journaux municipaux pour 54 000 exemplaires diffusés,
- 61 reportages vidéo,
- 150 reportages photographiques,
- 192 pages de rédactions et de photographies,
- 479 publications sur la page « Facebook » de la Ville,
- 10 000 abonnés à la page « Facebook »,
- 30 000 programmes de valorisation de la vie Culturelle Yussoise (Saison culturelle l'amphY et Bestien),
- 51 000 visiteurs uniques sur le site internet représentants 75 000 sessions et 233 010 pages consultées.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

Les faits marquants en 2021

▪ Refonte du site internet

Après 10 ans de bons et loyaux services, le site internet de la Ville a été modernisé. Créé exclusivement par la Direction de la communication, il a fait l'objet d'une refonte complète pour un Webdesign plus moderne et plus efficace et une navigation plus simple et plus intuitive. Afin de faciliter la navigation, le choix a été fait de créer plusieurs sites satellites permettant de thématiser l'information. Ainsi, à partir du site de la Ville, les usagers ont désormais accès au site de l'amphY, qui a lui aussi fait peau neuve, de la Salle Bestien et à celui dédié à l'histoire de la Commune.

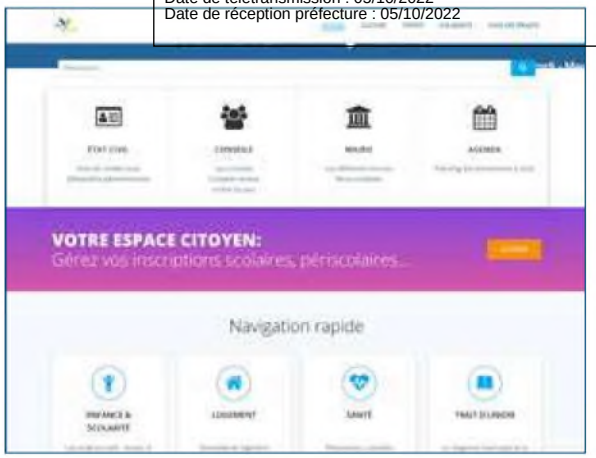

▪ Création de la nouvelle identité visuelle institutionnelle

Selon le souhait de la Municipalité qui souhaitait redonner un nouveau souffle au logo de la ville, une nouvelle identité a été créée pour inscrire la Commune dans la modernité, le mouvement et l'énergie. La forme du nouveau logo rappelle celle d'un oiseau en vol fait le lien avec la nature, tout comme les couleurs retenues. L'oiseau évoque également l'histoire de la ville, avec plus d'un siècle d'aviation.

▪ Organisation de la cérémonie des nouveaux arrivants

La Direction a repris l'organisation de cette traditionnelle manifestation de bienvenue en renouvelant son organisation notamment par la présence des Services municipaux qui ont pu répondre directement aux questions pratiques.

▪ Nouvelles campagnes de communication institutionnelle

- Campagne « Ville Propre » : organisée sur plusieurs mois, cette campagne multi supports a eu pour objectifs de sensibiliser la population au maintien de la propreté, coordonner l'action des Services municipaux concernés pour améliorer l'entretien des espaces publics et de coproduire avec les usagers les conditions d'une propreté partagée.
- Campagne « Yutz plage » : cette nouvelle animation a nécessité d'un grande campagne de communication. Un important affichage a été réalisé sur l'ensemble du ban communal appuyé par un relais numérique quotidien sur le site de la ville et la page Facebook sous forme de reportages photos et vidéos

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

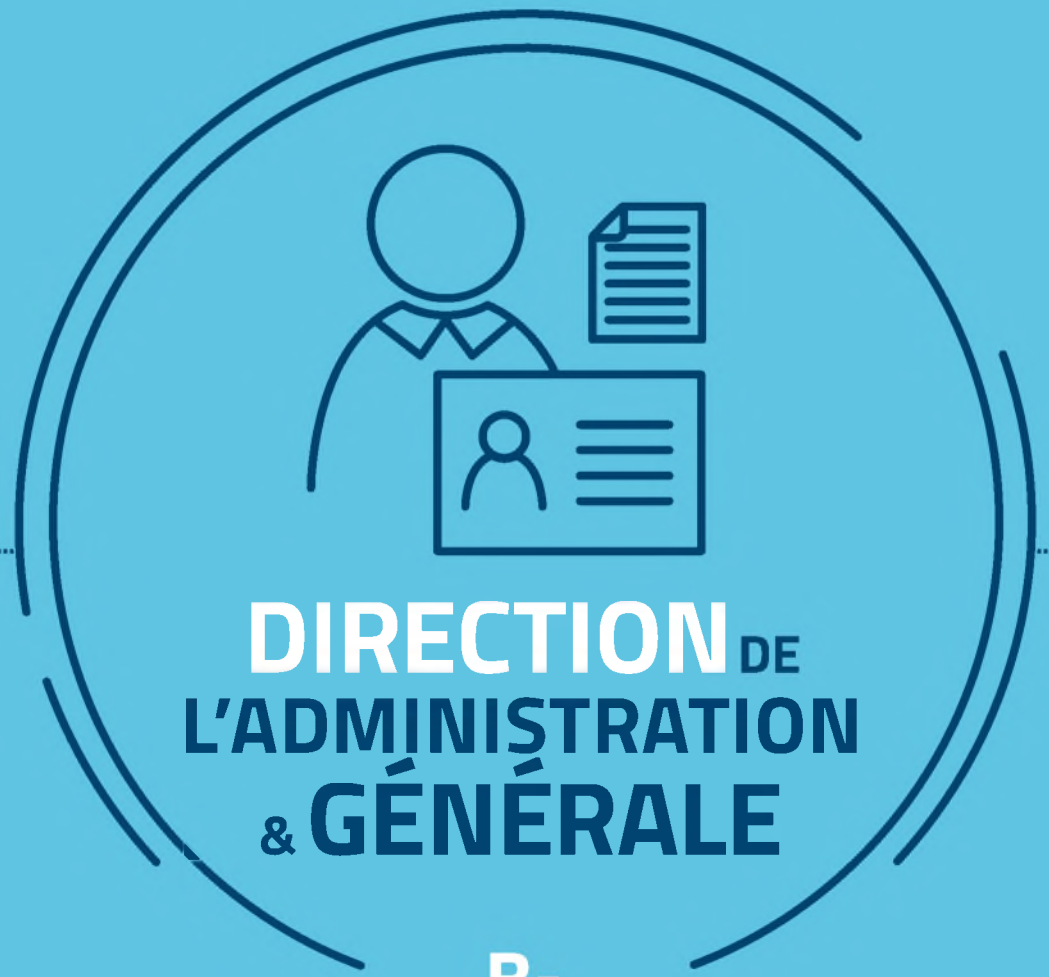

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION & GÉNÉRALE

B.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

SES EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2021 :

Catégorie	A	B	C	TOTAL
Nombres d'agents		2	31	33
Équivalents temps plein		1,9	24,83	26,73

Cette Direction est composée de quatre services dédiés aux moyens généraux de la Collectivité : le service des Affaires générales, le service de la Relation citoyenne (accueil – courrier), le service Informatique et le service des Ressources humaines.

1) SERVICE DES AFFAIRES GÉNÉRALES

SES MISSIONS :

Le service est appelé à gérer les autorisations et déclarations relatives au pouvoir de police générale du Maire (gestion des autorisations de débit de boisson, déclaration de vente au déballage, autorisation de stationnement de taxi, déclaration de meublés de tourisme…). Il coordonne par ailleurs le recensement annuel de la population en partenariat avec l'I.N.S.E.E.

Le service est appelé à gérer les autorisations et déclarations relatives au pouvoir de police générale du Maire (gestion des autorisations de débit de boisson, déclaration de vente au déballage, autorisation de stationnement de taxi, déclaration de meublés de tourisme…). Il coordonne par ailleurs le recensement annuel de la population en partenariat avec l'I.N.S.E.E.

Il assure également l'organisation et la préparation des séances du Conseil municipal ainsi que le suivi de ses délibérations.

Il est chargé d'organiser les procédures de marchés publics dont les montants sont inférieurs à 40 k€ H.T. pour tous les services acheteur de de la Ville et d'élaborer les pièces contractuelles qui serviront aux consultations allégées lancées pour ces procédures.

Le service assure le suivi des contrats d'assurances et le suivi des sinistres enregistrés auprès des tiers, tant sur le champ de la responsabilité civile, que sur la flotte automobile et les dommages aux biens.

Les années électorales, le service prépare l'organisation des scrutins et des bureaux de vote.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

Le Service en chiffres en 2021

- 1 réunion de de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,
- 6 Conseils municipaux pour 118 délibérations,
- 6 marchés publics de gré à gré attribués,
- 43 dossiers d'assurances instruits,
- 736 logements recensés.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

Les faits marquants en 2021

- **Organisation des élections départementales et régionales**

Dans le respect des règles sanitaires, le Service a organisé le bon déroulement d'un double scrutin relatif aux élections départementales et régionales les 20 et 27 juin 2021.

- **Renouvellement du contrat d'assurances « flotte automobile »**

Dans le respect des règles de la commande publique, le contrat d'assurances de la flotte automobile a été renouvelé et attribué à la société GROUPAMA pour 4 ans.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

2) SERVICE DE LA RELATION CITOYENNE

SES MISSIONS :

Ce service assure la qualité du premier accueil physique, téléphonique et postal de l'ensemble des usagers de l'administration Yussoise.

Il gère la réception et le suivi du courrier entrant et sortant ainsi que la réception des courriels adressés à l'adresse générique de la Ville. Le service est également appelé à gérer les autorisations et déclarations relatives au pouvoir de police générale du Maire (gestion des autorisations de débit de boisson, déclaration de vente au déballage, autorisation de stationnement de taxi, déclaration de meublés de tourisme…).

L'agence postale communale délivre, au nom de la Poste, des services postaux et bancaires.

Le Service en chiffres en 2021

- 20 autorisations administratives délivrées (vente de boissons, ventes au déballage, transferts de licences…)
- 50 appels reçus en moyenne par jour,
- 70 accueils physiques en moyenne par jour,
- 5 000 distributions de sacs de tri représentant 10 240 rouleaux,
- 7 800 courriers et courriels enregistrés,
- 14 750 services postaux et bancaires rendus à l'Espace Public de Proximité.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

3) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

SES MISSIONS :

Ses missions principales s'organisent autour de cinq axes principaux :

- la gestion administrative et financière individuelle et collective de tous les personnels de la Collectivité,
- la gestion des moyens affectés en termes d'emplois et de masse salariale,
- la mise en œuvre de la politique de gestion de ressources humaines décidée et sa déclinaison sur des volets tels que la politique indemnitaire, le temps de travail, la formation des employés municipaux et les modalités de gestion des personnels contractuels,
- la mise en œuvre et le développement d'actions de prévention ainsi que la prise en compte de l'hygiène et de la sécurité pour tous les agents,
- l'accueil, le conseil et l'information de tous les agents pour toute question relative à leur situation administrative, leur carrière, leur possibilité d'évolution…

Le service est également chargé de la gestion directe des agents d'entretien des locaux municipaux.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

Le Service en chiffres en 2021

- 7 dossiers de médaille du travail,
- 8 réunions du Comité Technique et du Comité d'Hygiène et des Conditions de Travail,
- 8 dossiers de départ en retraite instruits,
- 38 bâtiments nettoyés par le personnel d'entretien,
- 197 dossiers de demandes de formation instruits,
- 290 courriers de réponses aux demandes d'emploi,
- 354 jours de formations réalisées,
- 916 arrêtés relatifs à la carrière et/ou contrats établis,
- 2 124 heures de formation réalisées,
- 3 516 fiches de paie,
- 33 000 m² nettoyés toute l'année.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

Les faits marquants en 2021

▪ Elaboration du nouveau Protocole relatif à l'organisation du temps de travail

La loi de transformation de la fonction publique n° 2019-828 du 6 août 2019 a imposé aux collectivités la mise en œuvre des dispositions relatives à la durée légale de travail fixée à 1 607 heures. Cette réforme d'ampleur a été menée en complète concertation avec l'ensemble des agents et l'organisation syndicale et a débouché sur la mise en œuvre d'un nouveau protocole sur le temps de travail délibéré au Conseil municipal du15 décembre 2021 pour une application au 1er janvier 2022.

▪ Elaboration des lignes directrices de gestion

Les Lignes Directrices de Gestion (L.D.G.) ont été introduites et rendues obligatoires par la loi de transformation de la Fonction Publique n° 2019-828 du 6 août 2019 et le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019. Les L.D.G. constituent le document de référence pour la gestion des ressources humaines de la collectivité. Elles permettent ainsi d'anticiper les impacts potentiels et prévisibles des mesures envisagées. Elles organisent de façon objective les critères applicables aux avancements des agents communaux.

▪ Entrée en vigueur de la Déclaration Sociale Nominative

Mise ne œuvre depuis le 1er janvier 2021, la Déclaration Sociale Nominative (D.S. N.) est un dispositif déclaratif entièrement dématérialisé ayant vocation à remplacer l'ensemble des déclarations sociales et celle fiscale du Prélèvement à la Source par une déclaration unique synchronisée avec la paye mensuelle des agents.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

3) SERVICE INFORMATIQUE

SES MISSIONS :

Ce service a vocation à mener toutes les prestations informatiques nécessaires destinées au maintien et à la sécurisation en condition opérationnelle des infrastructures hébergeant le système d'information : matériels et logiciels bureautiques, matériels et logiciels serveurs, réseaux intra sites et inter sites, téléphonie.

Il accompagne les Directions dans l'évolution des logiciels « métiers » par l'adaptation continue du système d'information (gestion des projets informatiques et conseils).

Il participe au développement des services numériques vers le citoyen.

Le cybercentre « L'Etoile » propose un accueil aux usagers pour des consultations numériques et des formations aux outils informatiques tout public (particuliers, scolaires, agents municipaux...)

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

Le Service en chiffres en 2021

- 2 classes mobiles,
- 7 serveurs,
- 23 vidéoprojecteurs interactifs installés dans les écoles,
- 188 lignes de téléphonie fixe et mobile,
- 99 imprimantes et photocopieurs,
- 513 interventions de maintenance effectuées,
- 448 postes informatiques et tablettes dont 237 dans les écoles,
- 3 265 passages au cybercentre.

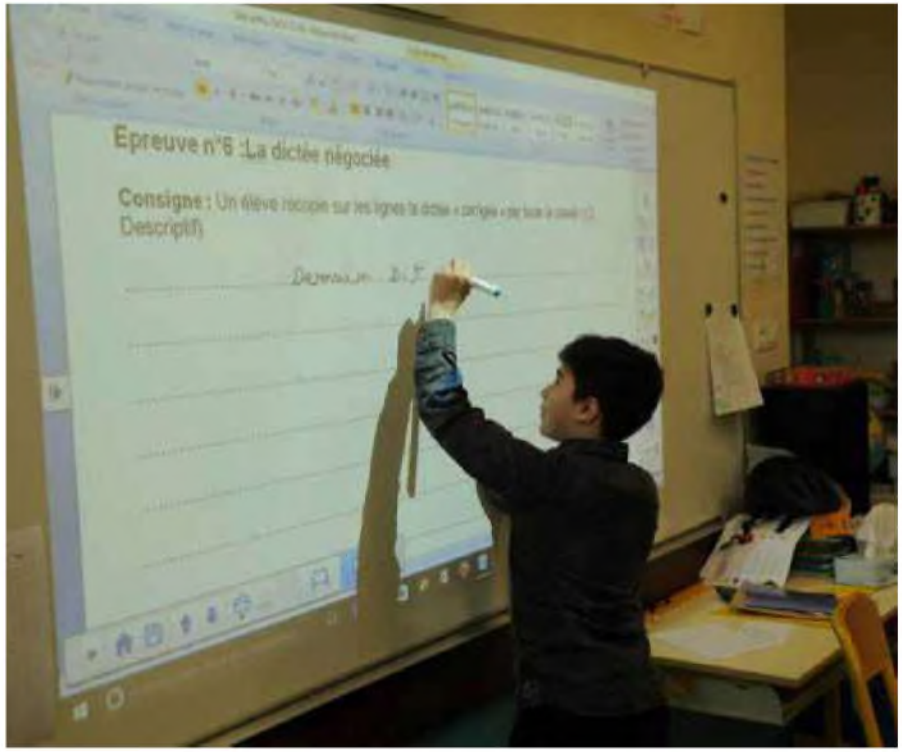

Les faits marquants en 2021

▪ **Accompagnement à la mise en œuvre de nouveaux téléservices**

Dans l'objectif de permettre aux usagers la réalisation de démarches en ligne, l'espace citoyen a été amélioré notamment le module de suivi des repas de la restauration scolaire ainsi que la réservation des créneaux pour les services périscolaires.

▪ **Accompagnement à la modernisation des Services**

Des gros investissements matériels ainsi que des migrations de progiciels ont été engagés et finalisés notamment :
- la migration du serveur exchange 2016 vers la version 2019,
- le renouvellement de 25 machines du parc dans les services et au cybercentre,
- l'acquisition de 16 tablettes et smartphones pour la gestion in situ des sites périscolaires (gestion directe des présences et absences en temps réel, accès à une messagerie professionnelle),
- l'ajout des modules de suivi des subventions aux associations et de suivi des aires de jeux avec numérisation de tous documents.
- le changement du système d'enregistrement des images pour la vidéoprotection urbaine.

▪ **Renouvellement du marché de téléphonie mobile**

Le nouveau marché a été lancé et attribué à SFR pour deux ans.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET SERVICES DE PROXIMITÉ

C.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

SES EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2021 :

Catégorie	A	B	C	TOTAL
Nombres d'agents		2	15	17
Équivalents temps plein		2	14,8	16,8

Cette Direction est composée de quatre services dédiés aux suivis des affaires juridiques de la Collectivité mais également aux réponses de proximité à apporter à la Population en termes de démarches d'état civil, de logement et de sécurité publique.

1) SERVICE LOGEMENT

SES MISSIONS :

Le service assure l'accueil, l'information et le conseil des usagers en recherche d'une solution de logement auprès des bailleurs sociaux.

Par sa connaissance précise des situations, il est un partenaire privilégié de ces organismes et est en capacité de proposer et d'orienter les candidatures en participant aux commissions d'attribution des logements que la Commune soit ou non réservataire des logements.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

Le Service en chiffres en 2021

- 52 logements attribués par les bailleurs publics sur proposition de la Ville,
- 163 dossiers de demandes de logement déposés,
- 1 840 logement sociaux sur la Ville soit un taux de 22,97 %.

Les faits marquants en 2021

▪ Attribution de 24 logements neufs par l'Immobilière 3F

Le Service a accompagné les usagers en proposant leurs dossiers dans 24 logements sociaux neufs développés rue des cheminots et allée du wagonnage sur le quartier de la cité.

▪ Attribution de 42 logements neufs par VIVEST

Le Service a accompagné les usagers en proposant leurs dossiers pour 11 pavillons et 31 appartements sociaux neufs également développés rue des cheminots et allée du wagonnage sur le quartier de la cité.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

2) SERVICE ETAT CIVIL

SES MISSIONS :

Ce service assure, au nom de l'Etat, toutes les démarches administratives des habitants visant à établir et conserver les actes d'état civil et en garantir leur mise à jour et leur publicité.

Il remplit les missions suivantes :

- l'accueil et l'information du public et la délivrance d'attestations et certificats divers (copies certifiées conformes, certificat d'hérédité, légalisation de signature...)
- l'organisation des célébrations de mariages, des Pactes civils de solidarité (Pacs) et des baptêmes civils,
- l'organisation du recensement citoyen des jeunes,
- la réalisation des démarches et des formalités funéraires,
- l'inscription sur les listes électorales,
- la délivrance des titres d'identités (carte nationale d'identité et passeport).

Le service en chiffres en 2021

- 1 naissance sur le ban communal,
- 8 changements de prénom,
- 8 baptêmes civils,
- 44 reconnaissances
- 47 mariages,
- 65 recensements citoyens,
- 67 ventes de concessions funéraires,
- 84 P.A.C.S.,
- 174 naissances hors commune,
- 264 décès et transcriptions,
- 675 inscriptions sur liste électorale,
- 1 433 demandes d'actes d'Etat civil,
- 3 400 légalisations de signature,
- 4 451 titres d'identité délivrés,
- 13 070 électeurs inscrits.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

3) POLICE MUNICIPALE

SES MISSIONS :

La Police municipale est chargée d'assurer, au nom du Maire, le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques dans la limite de ces attributions et en articulation avec la Police Nationale.

Elle assure le contrôle du stationnement gênant et de la circulation, procède aux verbalisations nécessaires et aux mises en fourrière.

Le service assure la surveillance des manifestations et le respect des arrêtés pris par le Maire.

Elle gère le service des objets trouvés et perdus ainsi que le suivi des chiens dangereux.

Elle assure également la gestion des foires et marchés.

La police municipale est également chargée d'établir les constats nécessaires à lutte contre l'habitat insalubre et dégradé.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

Le Service en chiffres en 2021

- 28 points vidéosurveillés,
- 62 rapports et procès-verbaux,
- 35 mises en fourrière,
- 459 verbalisations dont 273 à l'arrêt et au stationnement,
- 2 655 interventions dont 372 contrôles routiers et infractions au code de la route.

Les faits marquants en 2021

▪ Renouvellement des effectifs du Service de Police
En 2021, 2 agents sont partis en retraite et 4 ont décidé de muter vers d'autres collectivités. Au cours de l'année, 5 nouveaux agents ont été recrutés dont la Responsable du service.

▪ Mise en œuvre du dispositif « Mairie Vigilante »
Depuis le 1er janvier 2021 le dispositif a été déployé dans l'ensemble de la Ville. Chaque alerte est directement transmise à la Police municipale qui se déplace immédiatement ou prend contact téléphonique avec le lanceur d'alerte. Cela permet un meilleur maillage et une circulation de l'information plus efficiente.

▪ Extension et modernisation du système de vidéoprotection urbaine
Un nouveau dispositif été installé sur les berges de la Moselle à proximité du stade Bernard Vasquez et du skate parc. Une caméra mobile a été acquise et peut être installée en tout endroit de la commune dès lors que des points de crispation et de vigilance apparaissent au cœur de ses quartiers et pour sécuriser les manifestations de voie publique. Par ailleurs, le nouveau système d'enregistrement de visionnage permet d'obtenir une meilleure qualité d'images et de meilleures investigations.

▪ Amélioration des conditions de sécurité des agents
Les agents ont tous été autorisés au port d'armes de catégorie B et ont tous suivis la formation obligatoire leur permettant de maîtriser tant la règlementation que leur utilisation. Chaque agent a également été doté d'une « caméra piéton » qui sécurise leur intervention et garantit au contrevenant une prise en charge respectueuse.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

DIRECTION DE LA SOLIDARITÉ & DE L'EMPLOI

D.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

D ▪ Direction de la Solidarité et de l'emploi

SES EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2021 :

Catégorie	A	B	C	TOTAL
Nombres d'agents	3		6	9
Équivalents temps plein	3		5,29	8,29

SES MISSIONS :

La Direction de la Solidarité et de l'Emploi assure des missions facultatives décidées par les Elus en parallèle des missions obligatoires imposées au Centre Communal d'Action Sociale par la règlementation.

La Direction est constituée d'une équipe de professionnels de l'intervention sociale qui travaille en étroite collaboration avec les partenaires locaux institutionnels, associatifs et l'usager lui-même. Cela permet un accompagnement social renforcé des publics les plus fragilisés et permet d'assurer une veille sociale active sur la Commune mais aussi d'être en capacité d'apporter des réponses à des situations d'urgence.

Elle a pour vocation de maintenir et/ou développer la qualité de vie des Yussois et a pour but de développer des actions en direction de publics fragilisés et de tous les citoyens résidant sur le territoire.

Les missions assurées sont les suivantes :

- intervention sociale dans le cadre des missions obligatoires,
- gestion et développement du Service municipal de l'emploi conventionné avec pôle emploi,
- développement d'actions de prévention santé et d'insertion sociale,
- animation de la politique en direction des seniors de plus de 70 ans,
- accompagnement scolaire et Programme de Réussite Educative (P.R.E.)
- coordination de la politique de la ville en lien avec la Communauté d'agglomération « Portes de France – Thionville »,
- suivi et soutien des associations caritatives et des associations rattachées à la Direction,
- organisation et suivi du Conseil des sages,
- organisation et suivi de la commission communale d'accessibilité et mise en place d'actions de sensibilisation.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

La direction en chiffres en 2021

- 6 actions d'insertion professionnelle et sociale engagées,
- 15 enfants inscrits dans le projet D.E.M.O.S.,
- 16 projets soutenus dans le cadre de la politique de la Ville,
- 23 enfants suivis dans le cadre du P.R.E.,
- 52 permanences sociales,
- 162 demandeurs d'emploi rencontrés,
- 278 aides sociales attribuées pour un montant de 24 555 €,
- 254 accueils à l'espace « libre-accès » informatique,
- 779 personnes présentes au banquet des aînés,
- 798 appels passés pour la vaccination pour 489 personnes vaccinées,
- 904 colis de Noël distribués aux seniors,
- 1 067 transports à la demande dont 384 pour se rendre au centre de vaccination
- 2 291 accueils physiques,
- 2 390 accueils téléphoniques.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

Les faits marquants en 2021

▪ Appel à projets « quartiers solidaires »

La Direction a candidaté à cet appel à projet, ce qui a permis d'obtenir le financement de 5 ordinateurs avec connexion internet et imprimantes pour 5 enfants du P.R.E. dépourvus d'outils numériques. Par ailleurs, un atelier "art thérapie" avec les enfants du P.R.E. a été organisé et s'est clos par une exposition ainsi qu'un atelier « bien être dans son corps et dans sa tête » qui s'est terminé par un défilé de mode.

▪ Adaptation au contexte sanitaire – vaccination des seniors

La direction s'est adaptée à l'évolution de la crise sanitaire et s'est engagée dans une action de phoning auprès des personnes âgées pour favoriser la vaccination tant par la prise de rendez-vous direct que par leur transport au centre de vaccination.

▪ Organisation de la journée « STOP aux violences faites aux femmes et intrafamiliales »

Organisée le 25 novembre 2021, cette après-midi a été dédiée à la prévention, à la sensibilisation et au bien-être grâce aux partenaires du réseau « prévention des violences faites aux femmes ». Elle a été rythmée par des ateliers, la présentation des partenaires et de leurs dispositifs ainsi que par la tenue d'une conférence.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

DIRECTION DE LA CULTURE & DE LA VIE ASSOCIATIVE

E.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

2 ▪ Direction de la Culture et de la Vie Associative

SES EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2021 :

Catégorie	A	B	C	TOTAL
Nombres d'agents		26	7	33
Équivalents temps plein		17,36	6,86	24,22

Cette Direction est composée de trois services dédiés à la politique d'animation, d'éducation et de Vie culturelle de la Ville ainsi qu'à l'aide, au soutien et au développement de la Vie associative.

1) SERVICE CULTURE ET MANIFESTATIONS, VIE ASSOCIATIVE ET ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES, PROTOCOLE ET LOCATIONS DE SALLE

SES MISSIONS :

Le Service poursuit de multiples missions ayant pour objectif le développementde manifestations municipales à vocation culturelle sur le ban communal, notamment la saison culturelle de la Salle Bestien ainsi que le programme d'expositions temporaires de la Maison des bains.

Il assure la bonne réalisation de l'évènementiel municipal et participe à la l'animation de la Ville par l'organisation et le suivi des grandes manifestations festives (chasse aux oeufs, feu d'artifice du 14 juillet, marché de Saint Nicolas) et des temps de mémoire (manifestations patriotiques).

Le service s'occupe également du suivi des réservations des salles communales (Val Joyeux, salles de réunions, salle Bestien, Maison des bains, Espace Michel Berger...) et leur mise à disposition aux partenaires associatifs, institutionnels ainsi qu'aux particuliers.

Il accompagne et soutien la Vie associative et contribue au développement des manifestations de ces structures en s'assurant de la disponibilité des matériels et salles diverses en vue de leur prêt.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

Le Service en chiffres en 2021

- 4 salles disponibles à la location,
- 10 expositions à la Maison des bains,
- 32 mises à disposition permanentes de locaux,
- 176 locations de salles,
- 4 069 supports de communication réalisés/imprimés pour les associations rattachées.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

Les faits marquants en 2021

▪ **Première édition de « Yutz plage »**

Une nouvelle manifestation voulue en toute simplicité, intergénérationnelle, gratuite et tournée vers le développement durable, s'est déroulée pendant un mois sur le site des Berges de Moselle. Chaque semaine faisait l'objet d'une thématique d'animation différente (cultures urbaines, bien-être et créativité, arts du cirque, nature et environnement).

▪ **Report du feu d'artifice du 14 juillet**

Du fait des conditions météorologiques, le feu d'artifice et ses festivités ont dû être reportés au 18 juillet.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

2) ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

SES MISSIONS :

L'école de musique a pour objet de faire connaître et développer l'apprentissage de la musique. Pour ce faire, elle mène sa mission selon 4 axes principaux :

- une action de formation musicale en cours individuels et collectifs à destination des enfants (à partir de 4 ans) et adultes inscrits ;

- une action de développement créatif artistique par l'intermédiaire d'ateliers dédiés ;

- une action d'éveil musical dans les écoles de la Ville ;

- une action d'accompagnement et de suivi d'ensembles musicaux et vocaux.

Elle s'attache à promouvoir la musique sur la Ville mais aussi à l'extérieur par la réalisation de concerts divers notamment dans le cadre du schéma Départemental de développement des enseignements artistiques qui apporte un rayonnement supra communal.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

Le Service en chiffres en 2021

- 7 ensembles pédagogiques,
- 7 ateliers de pratique artistique,
- 12 ensembles de concert,
- 21 instruments proposés à l'enseignement,
- 82,05 % d'élèves réinscrits,
- 20 concerts,
- 507 élèves inscrits.

Les faits marquants en 2021

▪ Enregistrement et diffusion de trois concerts virtuels

Du fait de la crise sanitaire, les professeurs et les élèves de l'école municipale de musique ont investi la scène de l'amphY, le temps d'enregistrer deux concerts qui ont été diffusés sur la page Facebook ainsi que sur le site internet de la ville.

▪ Actions spécifiques auprès des seniors

L'Ecole de Musique s'est produite le temps de quelques concerts le week-end à la clinique Sainte Elisabeth mais également aux bleuets et au « village seniors » de Yutz.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

3) L'ESPACE CULTUREL L'AMPHY

SES MISSIONS :

Ouvert en 2000, l'amphY offre aux usagers un lieu de diffusion de septembre à juin (théâtre, variété, humour, danse et découverte) mais aussi un lieu de repas festif qui peut accueillir jusqu'à 450 convives. Imaginé comme un lieu convivial et de rencontre, le bâtiment est ouvert vers l'extérieur.

L'équipement est accessible aux associations culturelles, sportives, cultuelles, sociales... ainsi qu'au public scolaire (préélémentaire, élémentaire et collégien). Il participe à l'animation et l'attractivité du territoire qui favorise le développement local.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

L'amphY en chiffres au cours de la saison culturelle 2020 / 2021

- 22 spectacles dont 15 annulés en raison de la covid,
- 200 m² de plateau scénique,
- 321 abonnements vendus,
- 699 personnes assises en capacité maximale,
- 1953 billets remboursés en raison de la covid,
- 1 889 personnes accueillies.

Les faits marquants au cours de la saison culturelle 2020 / 2021

▪ Un lieu stratégique de la régulation anti-covid…
La capacité d'accueil et les équipements de l'amphY ont été mis à profit pour l'organisation du déport d'une partie des effectifs de la cantine scolaire ce qui a permis d'accueillir les enfants dans des bonnes conditions de distanciation conformément aux protocoles sanitaires mis en œuvre.

▪ …avant la reprise de la vie culturelle.
Malgré les contraintes existantes de limitation des jauges et de contrôle du pass sanitaire, l'amphY a pu proposer au public 4 spectacles en fin de saison, Viktor VINCENT le 25.05, Eric BAERT le 10.6, GIROUD & STOTZ le 29.06 et Grand Corps Malade le 02.07 ainsi qu'un spectacle dédié aux scolaires « la pluie fait des claquettes ».

▪ 20 ans d'existence de l'Espace culturel.
Annulé en raison de la crise de la covid en 2020, le 20ème anniversaire d'existence de l'amphY a finalement pu se fêter dignement en accueillant le spectacle de Grand corps malade le 02 juillet 2021.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

F.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

G ▪ Direction des Services Techniques

SES EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2021 :

Catégorie	A	B	C	TOTAL
Nombres d'agents	3	3	58	64
Équivalents temps plein	3	3	57,57	63,57

Cette Direction est composée d'une part, de Services d'ingénierie technique qui ont pour vocation d'étudier, programmer et faire réaliser les projets d'aménagement, d'équipements, d'infrastructures, de bâtiments et d'urbanisme décidés par l'équipe municipale et d'autre part d'un Service des moyens techniques basé aux ateliers municipaux chargé des interventions techniques opérationnelles quotidiennes en vue d'entretenir le patrimoine communal et les espaces publics.

1) SERVICES TECHNIQUES

A. Service voirie, réseaux divers et espaces verts

SES MISSIONS :

Le Service travaille à la conception et l'élaboration des projets des travaux et de requalification des espaces publics, voiries, réseaux divers, aires de jeux, massifs et terrains de sports. Il produit les pièces techniques nécessaires aux consultations publiques à lancer (cahier de charge, plans et dessins). Il coordonne et suit l'activité des entreprises retenues dans son domaine d'intervention.

Il traite les dégâts au Domaine public de la Ville et gère le patrimoine des ouvrages de la Ville avec les ateliers municipaux et les prestataires de service.

Il élabore le projet de fleurissement et organise le concours des maisons fleuries.

Le Service assure l'instruction et le suivi des différentes autorisations administratives liées à l'occupation du domaine public et notamment les permissions de voirie, les arrêtés de circulation pour les travaux, les autorisations d'occupation du domaine public ainsi que les Déclarations d'Intention de Commencement des travaux (D.I.C.T.).

Il reçoit le public et prend en considération ses demandes. À ce titre, il organise la location et l'attribution des jardins familiaux.

Le Service en chiffres en 2021

- 8 carrefours à feux,
- 26 projets dessinés,
- 79 parcelles de jardins familiaux,
- 385 arrêtés édictés,
- 456 D.T et D.I.C.T. renseignées.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

Les faits marquants en 2021

▪ Réfection du parcours de santé et du city stade de la rue du vieux bourg
La piste du parcours de santé ainsi que l'ensemble des agrès sportifs ont été remplacés.
Le gazon synthétique du city stade a été intégralement changé.

▪ Réfection de voiries
Des travaux de réfection de voirie ont été menés rue des Romains et rue Ambroise Paré. Les trottoirs de la rue du chemin de fer ainsi que de la rue Saint Vitus ont également été repris.

▪ Mise en service d'un nouveau parking public rue de la République
D'une contenance de 34 places, le nouveau parking du 52 rue de la république a été intégralement conçu de façon à ce que sa surface soit entièrement perméable en vue de faciliter l'évacuation des eaux de pluie.

▪ Sécurisation de l'entrée de ville
Le rond-point d'entrée de Ville, avenue des Nations, a été équipé de dispositifs lumineux innovants visant à sécuriser la traversée de chaussée et les piétons.

1) SERVICES TECHNIQUES

B. Service Bâtiment

SES MISSIONS :

Le Service travaille à la conception et l'élaboration des projets de réhabilitation et de création de bâtiments municipaux. Il produit les pièces techniques nécessaires aux consultations publiques à lancer (cahier de charge, plans et dessins). Il coordonne et suit l'activité des entreprises retenues dans son domaine d'intervention.

Il gère le patrimoine bâti de la Ville et programme son entretien régulier avec les ateliers municipaux et les prestataires de service.

Il s'assure de la bonne régulation des températures intérieures et pilote la gestion des fluides.

Il assure le suivi des autorisations de travaux déposés auprès de la Ville destination des institutions dédiées (S.D.I.S. et services de l'État).

Il organise les visites des Commissions de sécurité pour tous les Etablissements Recevant du Public sur la Commune et rédige les procès-verbaux.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

Le Service en chiffres en 2021

- 19 autorisations de travaux traitées,
- 65 Etablissements recevant du Public (E.R.P.),
- 99 bâtiments communaux,
- 61 644 m² de patrimoine bâti.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

Les faits marquants en 2021

▪ Engagement de la mission de maîtrise d'œuvre pour le projet de démolition – reconstruction du Val joyeux

Le bureau d'architectes a été retenu et la mission de maîtrise d'œuvre a débuté pour la création de ce nouveau bâtiment qui aura vocation de s'intégrer pleinement dans le site naturel actuel.

▪ Gros travaux de réhabilitation à l'hôtel de Ville

La partie restante des fenêtres de l'hôtel de ville a été changée pour permettre une isolation thermique et phonique améliorée.
Par ailleurs, les bureaux de la Direction des affaires générales et de la communication ont été dotés de climatisation pour permettre un accueil optimal du public et un confort de travail pour les agents en cas de forte chaleur.

▪ Gros travaux de rénovation et de requalification des bâtiments scolaires

De nouvelles clôtures et portails ont été posés à l'école pré élémentaire Emile Fritsch, au groupe scolaire Antoine de Saint Exupéry et à l'école élémentaire Robert Schuman.
Les 4 salles de classe de l'école Victor Hugo ont bénéficié d'une isolation acoustique.
La requalification complète des sanitaires des Bâtiments 3 et 4 de l'école Jacques Prévert a été réalisée.

▪ Travaux de rénovation thermique des bâtiments

L'ensemble des façades et des toitures du groupe scolaire Louis Pasteur a fait l'objet d'une rénovation thermique par l'extérieur qui conduira à un gain énergétique de plus de 30 %.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

1) SERVICES TECHNIQUES

B. Service Urbanisme et Aménagement

SES MISSIONS :

Le Service met en œuvre le document d'urbanisme (P.L.U.) qui régit les possibilités de construction sur le territoire communal. Il engage les procédures nécessaires à sa révision et sa modification et suit le travail des bureaux d'études retenus.

Il accueille et renseigne le public quant à la règlementation relative au droit des sols et au versement des subventions communales pour la réfection des façades.

Il enregistre les dossiers de renseignements d'urbanisme, de déclarations préalables et de permis de construire... puis les envoie au service instructeur de la C.A.P.F.T. pour examen. À leur retour, il fait procéder aux signatures des actes et s'assure de leur affichage.

Il gère les affaires foncières propres de la Commune (vente et cession de terrains et bâtiments communaux) et instruit les Déclarations d'Intentions d'Aliéner (D.I.A.) qui sont soumises aux élus dans le cadre du droit de préemption.

Il assure le suivi des concessions d'aménagement et participe aux réunions de coordination avec les aménageurs.

Il anime et organise la politique environnementale et développe des actions de développement durable sur la ville (faites de l'environnement, mise en œuvre de la politique de gestion et d'utilisation des écoverres et accompagnement à l'achat de vélos à assistance électrique).

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

Le Service en chiffres en 2021

- 1 acquisition par la Ville,
- 2 Z.A.C. en cours,
- 3 cessions,
- 5 demandes d'enseigne traitées,
- 50 permis de construire, de démolir et d'aménager traités,
- 52 dossiers de subventions à l'acquisition de V.A.E. traités,
- 67 dossiers de subventions de rénovation de façades et de développement durable,
- 191 demandes d'intention d'aliéner,
- 301 demandes préalables,
- 397 certificats et renseignements d'urbanisme,

Les faits marquants en 2021

▪ Approbation de trois modifications du Plan Local d'Urbanisme

La première modification simplifiée ainsi que les première et seconde modifications ordinaires du P.L.U. ont été approuvées en 2021. Elles avaient pour objectif de procéder à des ajustements et modifications règlementaires mineurs ainsi que de redéfinir certains secteurs et zonages du document actuel.

▪ Engagement de la Révision du Plan Local d'urbanisme

La révision du P.L.U. a été prescrite par délibération du 10 mars 2021 afin de le mettre en compatibilité avec le cadre réglementaire et de permettre une urbanisation harmonieuse et en cohérence avec le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Thionvilloise. Les objectifs poursuivis sont la prise en compte des problématiques liées à l'environnement et au développement durable, la maîtrise de l'étalement urbain, l'aménagement réfléchi des zones à enjeux, la mise en adéquation du document avec les équipements prévus dans les différentes Zones d'Aménagement Concerté (Z.A.C.), la réflexion sur le secteur des Métalliers, la prise en compte des problématiques de stationnement et la préservation du patrimoine bâti et naturel.

▪ Journées citoyennes de ramassage des déchets

Organisé pour la première fois, le nettoyage de printemps s'est déroulé le 09 mai 2021 et a réuni près de 360 bénévoles pour 30 m³ de déchets récupérés. Il a été suivi d'un grand nettoyage d'automne qui s'est tenu le 19 septembre 2021

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

2) SERVICE DES MOYENS TECHNIQUES

SES MISSIONS :

Le Service des Moyens techniques regroupe, au sein des ateliers municipaux, quatre divisions opérationnelles qui permettent de répondre à l'entretien courant et la propreté en régie des espaces publics (voirie, espaces verts, parcs publics...) et des bâtiments Communaux. Le service assure de plus l'entretien, le renouvellement de faible ampleur et l'évolution du système d'éclairage public vers de nouvelles technologies.

Il assure également la livraison et le montage du matériel Communal lors de l'organisation des manifestations municipales et s'assure de leur bonne délivrance aux associations et aux partenaires pour la réalisation des opérations qui leur sont propres.

Il réalise de surcroît des constructions de faible ampleur (locaux de stockage...).

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

Le Service en chiffres en 2021

- 1 podium, 1 plateau scénique, 3 marabouts, 18 tables mange-debout, 46 grilles caddie, 31 stands, 66 praticables, 92 tables de brasserie, 190 bancs, 200 barrières, 194 chaises,
- 38 massifs floraux,
- 60,3 kilomètres de voirie,
- 83 canisettes,
- 90 véhicules et engins,
- 129 bacs à fleurs,
- 334 corbeilles de propreté,
- 447 arbres et arbustes plantés,
- 546 suspensions florales et jardinières,
- 793 bons de commandes établis,
- 890 tonnes de déchets ramassés par les ateliers,
- 3 088 points lumineux d'éclairage public.
- 2 793 demandes d'intervention,
- 17 940 bulbes plantés,
- 23 000 plantes (été et automne).

Les faits marquants en 2021

▪ Renouvellement de gros matériels techniques

Dans le cadre du développement des travaux réalisés en régie, une machine de peinture routière a été achetée pour permettre la réalisation, par les équipes, de ces travaux.

Dans le cadre de la lutte contre la prolifération des chenilles processionnaires, les ateliers ont été équipés d'un atomiseur qui permet de développer une action efficace.

▪ Renouvellement du parc roulant

Un camion d'occasion a été acheté pour remplacer le camion de marque VOLVO qui était devenu trop vétuste.

Un nouveau véhicule utilitaire compact 100 % électrique de marque GOUPIL a été acquis en remplacement d'un ancien véhicule thermique.

▪ Construction de locaux en régie et gros travaux de rénovation

La construction d'un local d'environ 5 m² d'emprise a été réalisée à l'école Charles Peguy pour le stockage des containers à poubelles.

5 tonnelles en bois ont été confectionnées et installées à l'aéroparc.

Le terrain d'entraînement du stade Vasquez a été entièrement clôturé en régie y compris portail et portillon.

Les corbeilles de propreté de l'avenue des Nations ont été intégralement remplacées.

▪ Rénovation de l'éclairage public.

Le remplacement des points lumineux obsolètes par des luminaires à leds s'est poursuivi par la rue des hirondelles en 2021.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

DIRECTION DES FINANCES

G.

SES EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2021 :

Catégorie	A	B	C	TOTAL
Nombres d'agents	1	1	3	5
Équivalents temps plein	1	0,8	3	4,8

SES MISSIONS :

La Direction prépare les décisions budgétaires prises par le Conseil municipal en matière financière. A ce titre, elle établit les budgets annuels et les comptes administratifs pour le budget principal. Elle participe également à la définition de la stratégie financière municipale par une prospective suivie au fil de l'eau et veille à la préservation des marges de manœuvre des grands équilibres.

Elle contrôle l'exécution du budget par l'enregistrement de l'ensemble des factures reçues des fournisseurs puis par l'émission de titres de recettes et de mandats de paiement dans le respect des délais globaux.

Elle suit et gère la dette de la Commune en lançant les consultations d'emprunt et s'attache au suivi régulier de la trésorerie disponible.

Elle gère également l'état de l'inventaire des biens amortissables et non amortissables.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

Le Service en chiffres en 2021

- 8 emprunts suivis,
- 18,55 jours de délai global de paiement moyen,
- 87 emprunts garantis dont 3 nouveaux en 2021,
- 7 421 mandats et titres émis,
- 9 321 323 € d'encours de dette au 31 décembre 2021 soit un endettement de 552 € par habitant.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU BUDGET PRINCIPAL :

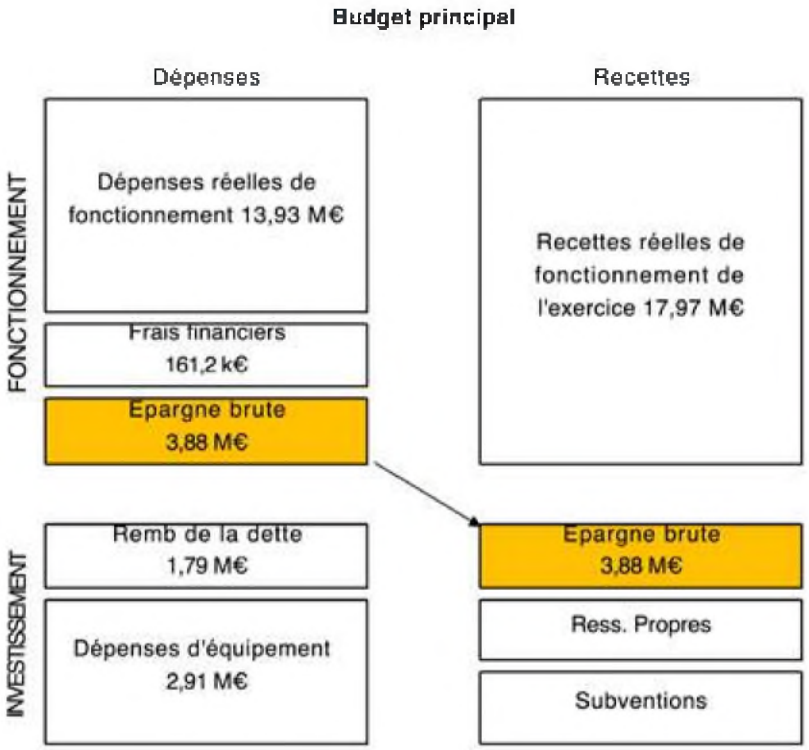

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

Les faits marquants en 2021

▪ Mise en œuvre de la dématérialisation des bons de commandes

La Direction a mis en œuvre les procédures nécessaires à la dématérialisation totale des bons de commandes qui permettent une validation totalement informatique de la création du bon à la validation hiérarchique jusqu'à la signature numérique des élus délégués. Ces bons de commandes peuvent ensuite être envoyés de façon dématérialisée aux fournisseurs. Cette évolution engendre moins de consommation de papier, un circuit de validation plus rapide ainsi qu'un meilleur suivi des commandes.

▪ Amélioration des délais globaux de paiement

En 2021, les délais globaux moyens de paiement ont été de 18,55 jours (25,31 en 2020) dont 18,38 jours pour le fonctionnement et 19,87 jours en investissement. Cela a permis aux fournisseurs de la Ville d'être payés très rapidement en période de reprise d'activité économique intense.

▪ Capacité de désendettement

La capacité de désendettement est de 2,84 années au 31/12/2021.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

DIRECTION DE LA JEUNESSE DES SPORTS & DE L'ENSEIGNEMENT

H.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

H ▪ DIRECTION DE LA JEUNESSE DES SPORTS & DE L'ENSEIGNEMENT

SES EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2021 :

Catégorie	A	B	C	TOTAL
Nombres d'agents	1	4	61	66
Équivalents temps plein	1	3	39,84	44,84

Cette Direction est composée de trois services dédiés aux politiques éducatives de la Ville tant en terme d'enseignement et d'accueil de la jeunesse Yussoise dans ses dimensions sportives, scolaires et périscolaires. Par ailleurs, elle accompagne et soutient le développement de la Vie associative sportive municipale.

Dans le cadre d'une recherche d'efficience nouvelle, la Direction a connu une réorganisation 2021 dans l'objectif de mutualiser les compétences et les moyens. Les services jeunesse et sports initialement scindés ont été réunis en une seule entité. La création d'un service périscolaire dédié dissocié du service enseignement s'est révélé être une nécessité au regard du nombre d'accueils périscolaires croissant, des règlementations toujours plus contraignantes ainsi que de la gestion soutenue des « ressources humaines » tant par le nombre d'agents que par la diversité des situations statutaires.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

H ▪ DIRECTION DE LA JEUNESSE DES SPORTS & DE L'ENSEIGNEMENT

1) SERVICE JEUNESSE ET SPORTS

SES MISSIONS :

Par son action et ses aides le service contribue à accompagner, conforter et valoriser le tissu associatif sportif particulièrement développé et divers de la Ville. Interlocuteur privilégié, il s'attache à coordonner le suivi logistique des manifestations qu'elles organisent.

Le Service est également chargé d'établir les plannings et suivi d'occupation ainsi la gestion patrimoniale des installations sportives de la Ville et de veiller à faire engager les réparations et l'entretien de ces équipements.

Le service engage des actions éducatives de loisirs favorisant l'épanouissement sportif de la jeunesse Yussoise.

A ce titre, il développe, en partenariat avec les associations et partenaires institutionnels des dispositifs visant l'accueil de ces jeunes et leur inscription dans des activités riches et variées.

Le Service suit et coordonne tout particulièrement :

- les actions « Moselle Jeunesse » organisées pendant les congés scolaires à destination des 11 – 17 ans notamment durant la manifestation « Yutz plage »,
- l'organisation d'ateliers jeunes avec les partenaires.

Le Service en chiffres en 2021

- 1 Dojo,
- 1 installation tennistique,
- 1 skate parc,
- 3 gymnases,
- 4 stades,
- 33 manifestations sportives organisées,
- 28 associations sportives,
- 29 activités sportives proposées sur la Ville.
- 38 jeunes touchés par les 5 ateliers jeunes pendant 25 jours de travail,
- 375 jeunes touchés par le dispositif « Moselle Jeunesse » (62 % de garçons et 38 % de filles) pour 248 activités proposées.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

Les faits marquants en 2021

▪ **Extension de la salle de Boxe Anne-Sophie MATHIS**
L'extension de la salle de boxe a été inaugurée le samedi 2 octobre 2021. Avec ce nouvel équipement, labellisé Terre de jeux 2024, la Ville de Yutz se donne les moyens d'accueillir d'éventuelles délégations internationales en tant que Centre de Préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

▪ **Réfection des vestiaires du stade Jean MERMOZ**
Les travaux de réhabilitation des vestiaires du stade Jean MERMOZ ont été finalisés pour apporter plus de confort aux utilisateurs et permettre une mise aux normes fédérales des équipements. Ils ont été inaugurés le 4 septembre 2021.

▪ **Un soutien continu à la Vie sportive**
Des subventions pour 270 000 € ont été versées aux clubs en 2021.

▪ **« Moselle Jeunesse » en appui de la manifestation « Yutz Plage »**
Des animations estivales sportives et de loisirs ont été mises en œuvre sur les berges de la Moselle à l'occasion de « Yutz plage », ce qui a permis de dynamiser la manifestation en transversalité avec la Direction de la Culture et de la Vie Associative.

H ▪ DIRECTION DE LA JEUNESSE DES SPORTS & DE L'ENSEIGNEMENT

2) SERVICE ENSEIGNEMENT

SES MISSIONS :

Le Service assure la gestion de l'ensemble des dossiers relatifs aux écoles préélémentaires et élémentaires. A ce titre, il enregistre les inscriptions scolaires, traite les demandes de dérogations et met en application la carte scolaire. Il est l'interlocuteur privilégié des services de L'Education Nationale et entretient un échange permanent avec les Directeurs d'école.

Les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (A.T.S.E.M.) interviennent aux côtés des enseignants pour la prise en charge de l'accueil et de l'hygiène des enfants et veillent à la propreté des locaux. Le service organise également les mercredis éducatifs en période scolaire.

Le Service en chiffres en 2021

- 14 écoles (8 préélémentaires et 6 élémentaires),
- 40 enfants accueillis en moyenne à l'occasion des mercredis éducatifs pour 107 dossiers d'inscription,
- 65 classes,
- 215 élèves transportés et accueillis à la piscine de Sérémange,
- 1 535 élèves scolarisés (562 en préélémentaire et 973 en élémentaire).

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

Les faits marquants en 2021

▪ **Une adaptation continue aux protocoles sanitaires**
Le Service a dû composer avec les évolutions des protocoles sanitaires. Les mercredis éducatifs ont d'ailleurs été fermés du 7 avril au 12 mai 2021 pour ces raisons.

▪ **Reconduction de l'organisation dérogatoire des rythmes scolaires**
La dérogation pour une organisation de la semaine scolaire répartie sur 4 journées a été reconduite

▪ **Modification de la carte scolaire**
Suite aux décisions de l'Education nationale, une classe a été fermée à l'école élémentaire Charles Péguy (7ème poste) tandis qu'une 4ème classe a été ouverte au groupe scolaire Victor Hugo.

▪ **Amélioration des conditions matérielles de travail des Directeurs d'école**
La Ville a répondu à la demande des Directeurs et a investi dans 13 ordinateurs portables pour leur permettre un travail facilité.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

3) SERVICE PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

SES MISSIONS :

Le Service s'assure de la bonne organisation des activités périscolaires avant l'école à compter de 07h30 et après l'école jusqu'à 18h30. Sur le temps de pause méridienne, il inscrit et accompagne les enfants à la restauration scolaire.

Le Service suit et coordonne tout particulièrement :

- la bonne exécution du Contrat Enfance Jeunesse signé avec la C.A.F.,
- l'organisation de l'Accueil de Loisir Sans Hébergement « le Val Joyeux » qui se déroule durant toutes les vacances scolaires (hors vacances de Noël),
- la mise en œuvre régulière de formations au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (B.A.F.A.),
- l'organisation du club pour adolescents « Yutz cité »,
- l'animation du Conseil municipal des Jeunes (C.M.J.) et du Conseil municipal des Enfants (C.M.E.).

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

Le Service en chiffres en 2021

4 restaurants scolaires,

23 Conseillers municipaux des enfants et des jeunes,

40 animateurs périscolaires,

69 enfants accueillis au Val joyeux « petites vacances »,

223 enfants en moyenne par jour accueillis sur les sites périscolaires,

241 enfants accueillis au Val Joyeux en été,

417 enfants en moyenne par jour accueillis sur les sites de restauration,

576 dossiers d'inscription,

33 438 repas servis sur l'année scolaire.

Les faits marquants en 2021

- **Ouverture du Val Joyeux pendant les périodes de petites vacances scolaires**

Pour développer une offre complémentaire d'accueils de loisirs, la ville a mis en place pour la population et pour les enfants dès trois ans, un accueil durant l'ensemble des petites vacances scolaires, si ce n'est les vacances de Noël, et dans la limite de 50 enfants.

- **Création d'un Conseil Municipal des Enfants**

Du 21 janvier au 2 février 2021, des élections se sont déroulées dans les écoles pour désigner 12 Conseillers Municipaux des Enfants parmi les élèves des classes de CM1 et CM2 de la Ville. Ils viendront apporter leurs idées en complément des 11 Conseillers municipaux des Jeunes.

- **Réouverture d'un quatrième site de restauration scolaire**

Au vu de l'augmentation des effectifs fréquentant la cantine et pour permettre un meilleur confort des enfants, le site de restauration au Centre Social Ô Couleurs du monde a été rouvert à la rentrée.

- **Amélioration et réactivation du portail famille**

Pour assurer plus de souplesse aux parents, le portail famille a été réactivé. Cet outil numérique est devenu l'unique guichet en ligne pour gérer les inscriptions des enfants à la restauration scolaire et aux différentes activités périscolaires.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

LES SERVICES COMMUNS

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

III ▪ LES SERVICES COMMUNS

Depuis le 1er janvier 2019, la Ville de Yutz à fait le choix de rejoindre deux services communs mutualisés avec la Ville de Thionville et la Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville ».

A. LE SERVICE COMMUN DE LA COMMANDE PUBLIQUE (S.C.C.P.)

Le Service gère toutes les procédures de marché public lancées par la Ville et dont les montant sont supérieurs à 40 k€ H.T.

Il assure tout particulièrement les missions suivantes :

- assister les Directions dans la définition du besoin,
- gérer les procédures de consultations liées aux marchés publics et accords-cadres et autres contrats de commande publique,
- assurer le recensement annuel des procédures,
- conseiller les Directions dans le suivi de l'exécution des marchés,
- participer à la gestion des contentieux en lien avec les services juridiques,
- assurer une veille juridique et prospective,
- veiller à développer la dématérialisation de la commande publique.

Les frais de personnel sont mutualisés et partagés sur la base d'unités d'œuvre (U. O.C) calculées chaque année en fonction du nombre et de la complexité des marchés lancés.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

Le Service en chiffres en 2021

(à l'échelle du Service Commun)

- 14 groupements de commandes coordonnés,
- 43 avenants rédigés,
- 138 consultations lancées,
- 485 offres réceptionnées,
- 3 116 dossiers de consultation téléchargés par les entreprises,
- 5 642 heures d'insertion sociale réalisées dans le cadre des marchés conclus.

Pour la Ville de Yutz, 29,7 unités d'œuvre ont été recensées qui correspondent à 12,50 % du nombre total d'U.O.C. du Service Commun pour un total de 18 consultations.

Les faits marquants en 2021

▪ Réforme des Cahier des Clauses Administratives Générales (C.C.A.G.) des marchés publics

L'objectif de la réforme des C.C.A.G. est de les actualiser en tenant compte des évolutions du droit de la commande publique intervenues depuis 2009, (réglementaires et jurisprudence), notamment la transposition des directives européennes (2014) et du Code de la Commande Publique (2019).

▪ Evolution de la législation en terme de clauses sociales et de clauses environnementales

Les évolutions de la législation portent modification du Code de la Commande Publique (C.C.P.) en matière de clauses sociales et de clauses environnementales. Les clauses sociales ne sont plus réservées qu'aux seuls marchés de travaux mais s'étendent à tous les marchés publics

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

B. LE SERVICE COMMUN DES AFFAIRES JURIDIQUES (S.C.A.J.)

Au regard de la nature des missions confiées, des enjeux de la transformation des administrations publiques, des réformes en cours, de la multiplication des textes législatifs et réglementaires et des fortes attentes en matière d'accompagnement de mise en œuvre du R.G.P.D., la création du S.C.A.J. est apparu comme étant nécessaire pour accompagner les Communes dans cet environnement territorial en perpétuelle évolution. L'objectif est d'assurer la sécurité juridique des opérations menées.

Il assure tout particulièrement les missions suivantes :

- l'information juridique et la création d'une base juridique,

- le conseil juridique spécifique,

- la réponse aux questions juridiques des différents services de chacune des entités : procédure, législation applicable...

- l'accompagnement et l'éclairage des Directions et des Elus dans leurs prises de décision ;

- la gestion du pré-contentieux et du contentieux,

- la participation à la création d'une culture juridique commune en encourageant le partage et l'extension des meilleures pratiques des agents

- l'accompagnement dans la transformation numérique de l'administration,

- la mise en conformité au R.G.P.D..

La Ville de Yutz participe à hauteur de 11,00 % de l'ensemble des charges du Service.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

LES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC

IV.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

IV ▪ LES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC

Quatre délégations de service public sont en cours sur le ban communal.

Les rapports d'activités 2020 ont fait l'objet d'une présentation et d'une approbation en Commission Consultative des Services Publics Locaux (C.C.S.P.L.) le 15 septembre 2021 puis au Conseil municipal réuni en séance le 29 septembre 2021.

A. DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DE FOURRIÈRE AUTOMOBILE

La délégation de service public a été accordée à la société Philippe Dépannage depuis le 9 octobre 2017 pour une durée de 5 années.

La fourrière est équipée de 12 dépanneuses spécialisées « véhicules légers », utilitaires ou motos et de 3 dépanneuses spécialisées poids lourds.

La D.S.P. en chiffres

- Nombre de véhicules mis en fourrière : 34
- Chiffres d'affaires : 9 919,62 € T.T.C.

B. DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU CENTRE FUNÉRAIRE

La délégation de service public a été accordée à la société O.G.F. en 2000 pour une durée de 30 ans.

Le personnel affecté au crématorium se compose de deux personnes : Monsieur Kévin FONTY et Madame Isabelle FRANCOIS. Le crématorium reçoit le soutien des équipes locales d'OGF, et plus particulièrement de Monsieur Stéphane BRUSCHI, Directeur de secteur opérationnel et de Monsieur Patrice BASECQ, responsable du crématorium.

La variation des tarifs de crémation, d'admission et de séjour à la chambre funéraire a été de – 0,29 % par rapport à l'année 2019.

La D.S.P. en chiffres

- Nombre d'admissions : 252
- Nombre de crémations : 389
- Redevance versée à la Ville : 13 948,00 €
- Chiffre d'affaires : 232 070,00 €

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

C. DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL

La délégation de service public est accordée à la société G.R.D.F. depuis le 26 janvier 1999 pour une durée de 30 ans.

Le service concerne la gestion déléguée du service public de distribution de gaz naturel, l'acheminement du gaz naturel en toute impartialité, l'exploitation et l'entretien du réseau, la promotion des usages du gaz naturel ainsi que le développement du bio méthane.

La D.S.P. en chiffres

- Nombre d'incidents : 1
- Nombre de réclamations : 32
- Nombre d'ouvrages : 930
- Nombre de prestations réalisées : 1 983
- Nombre de clients : 6 310
- Longueur de canalisations (en m) : 78 320

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-1-28092022-DE
Date de télétransmission : 05/10/2022
Date de réception préfecture : 05/10/2022

D. DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DE LA CHAUFFERIE BOIS – ÉNERGIE AVEC CRÉATION D'UN RÉSEAU DE CHALEUR

La délégation de service public est accordée à la Société Cofely Services – GDF Suez l'Est depuis le 12 novembre 2014 pour une durée de 20 ans.

Le Délégataire doit assurer la construction de la chaufferie et du réseau de chaleur, la distribution de chaleur en quantité et qualité suffisantes pour garantir l'approvisionnement des usagers dans la limite des puissances souscrites par eux, une gestion rigoureuse et patrimoniale des équipements mis à disposition ou construits par l'exploitant, l'optimisation des sources d'énergie de manière à tendre vers une maîtrise du prix de chaleur vendue aux usagers et le développement du réseau de chaleur dans le périmètre concerné et à l'extérieur du périmètre.

La chaudière a été mise à l'arrêt en février 2020 suite à 2 pannes principales. Du 02 au 7/02 pour cause de prise en masse de l'écoulement des cendres. Les techniciens ont procédé au refroidissement, au nettoyage et au ramonage de l'installation. Du 23 au 28/05 pour une panne du circuit hydraulique de l'alimentation biomasse et pour laquelle la pompe a été remplacée.

Le résultat de l'exercice 2020 est en progression de 21 k€ par rapport à 2019 (baisse des postes de sous-traitance et des heures d'intervention des techniciens). La D.S.P. accuse toujours un déficit de 35 k€ sur l'année 2020 et une prévision plus mauvaise sur l'exercice à venir.

Une progression significative du rendement est observée depuis le 2ème semestre 2020. L'objectif contractuel de mixité (80 %) n'est pas atteint. Ce résultat tient essentiellement à des rigueurs hivernales trop faibles associées à un manque de consommateurs raccordés.

Les principales perspectives de l'installation tiennent au potentiel raccordement de la future clinique Ambroise Paré (Z.A.C. MEILBOURG).

La D.S.P. en chiffres

- Rendement global du réseau : 71,71 %
- Rendement de la chaufferie : 79,37 %
- Dépannages réalisés : 46
- Co^2 évité : 1 410 tonnes
- Consommation de bois : 2 500 tonnes
- Chiffre d'affaires : 621 000,00 €

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-26-28082022-DE
Date de télétransmission : 26/10/2022
Date de réception préfecture : 26/10/2022

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 SEPTEMBRE 2022

Date de la convocation : 22 septembre 2022

Nombre de membres :

élus : 33 en activité : 33 Présents : 24

Étaient présents :
Mesdames, Messieurs Clémence POUGET, Pierre GRUNEWALD, Aurore PEXOTO, Laurent SCHULTZ, Christelle FRISCH, Guy MÉLÉO, Carole PRIESTER, Olivier PERRIN, Lauren POULAIN, Charles MEYER, Christian MERTZ, Sylvie EMO, Isabelle HEBTING, Raphaël KINTZINGER, Nabil MANSOURI, Christophe MAURICE, Fabienne FARLOT, Sabrina EMO, Agathe KLAM, Rachida DRII, Hayet KADDAR, Pierre HENRIOT, Pascal LANDRAGIN, Bénédicte GUERDER.

Ont donné procuration :
Monsieur Jérôme MAÏSACK a donné procuration à Madame Carole PRIESTER,
Madame Séverine HAAG a donné procuration à Monsieur Pierre GRUNEWALD,
Monsieur Francis BRACH a donné procuration à Charles MEYER,
Madame Sophie VITTOZZI a donné procuration à Monsieur Laurent SCHULTZ,
Madame Chara-Zette BOUMAAZA a donné procuration à Madame Christelle FRISCH,
Madame Kheira MATMOUR a donné procuration à Monsieur Guy MÉLÉO,
Monsieur Mattéo POJER a donné procuration à Monsieur Olivier PERRIN,
Madame Yolande HOUVER a donné procuration à Madame Rachida DRII,
Madame Sylvie HENRY a donné procuration à Madame Agathe KLAM.

Point n° 26 : MOTION RELATIVE À LA HAUSSE DU COÛT DE L'ÉNERGIE

Madame Clémence POUGET, Maire, rapporteure, expose que le travail engagé par la Commune au service de ses concitoyens pourrait être rapidement remis en cause par les conséquences financières et budgétaires de la crise actuelle de l'énergie.

La Ville est en effet garante de l'égalité des chances, de la lutte contre la précarité et doit assurer et délivrer, pour l'ensemble de ses habitants, un service public de proximité et de qualité dans tous les champs d'intervention et de compétence qu'elle conduit. La collectivité ne doit pas avoir à arbitrer entre équilibrage de son budget et continuité du service public. Par ailleurs, elle doit continuer de pouvoir investir et d'aménager tant pour réduire son impact environnemental que pour répondre aux besoins de sa population.

Au-delà des nécessaires efforts de sobriété énergétique qui sont d'ores et déjà engagés et décidés (extinction de l'éclairage public précoce, diminution des températures dans les bâtiments communaux...), le Conseil municipal demande au Gouvernement de porter un regard particulier quant à une tarification adaptée et régulée, pour toutes les Communes, des prix du gaz et de l'électricité qui pourrait conduire à la mise en œuvre d'une protection renforcée immédiate pour leur permettre d'obtenir une visibilité budgétaire et répondre à toutes leurs obligations.

Accusé de réception en préfecture
057-215707571-20220928-DEL-26-28082022-DE
Date de télétransmission : 26/10/2022
Date de réception préfecture : 26/10/2022

Après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **APPROUVE** les termes de cette motion visant la mise en place d'un dispositif destiné à l'ensemble des Collectivités locales et permettant l'accès à des tarifs règlementés du gaz et de l'électricité,
- **AUTORISE** le Maire à adresser la motion au Préfet du département de la Moselle à destination du Gouvernement.

Toutes les personnes intéressées ont signé au registre.

Pour extrait conforme
Yutz le 20 octobre 2022
Le Maire,

COMMUNE DE YUTZ (Moselle)

Clémence POUGET

Le Secrétaire,

COMMUNE DE YUTZ (Moselle)

Laurent SCHULTZ